

ÉLECTIONS AU COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION  
DE LA PRÉFECTURE, DES SOUS-PRÉFECTURES ET DU SGC

# Je Vote pour un syndicat qui me ressemble

Un syndicat libre et moderne  
qui défend au quotidien  
l'ensemble des personnels  
administratifs, techniques, sociaux  
et contractuels du ministère  
de l'Intérieur.

Vos élus sont  
votre force !!

du 1<sup>er</sup> au 8  
décembre 2022

**FO** PRÉFECTURES  
ET DES SERVICES  
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

du 1<sup>er</sup> au 8  
décembre 2022

## Une semaine pour élire vos représentants !!!

Tous les collègues de la préfecture, des sous-préfectures et du SGC de votre département, administratifs, techniques, SIC, STM, des services sociaux, titulaires, non-titulaires et contractuels, sont appelés à s'exprimer pour élire une organisation syndicale qui les représentera pendant 4 ans au sein du comité social d'administration local.

Tous les syndicats FO se réunissent sur notre liste locale afin que l'ensemble du personnel soit représenté et défendu.

Constructifs mais aussi contestataires quand cela est nécessaire, vos représentants n'ont qu'un but : faire entendre votre voix et faire aboutir vos revendications.

*"Une instance décisive  
pour vos conditions de  
travail."*

Le CSA doit se réunir au minimum deux fois chaque année et autant que nécessaire selon les sujets d'actualité.

Nos élus seront les garants de la représentativité et de l'égalité femmes / hommes.

Cette instance est, de par sa localisation départementale, l'instance la plus proche de vos préoccupations !!!

Dans votre département, vos représentants FO s'engagent à combattre toutes les remises en cause de vos garanties collectives et à vous rendre régulièrement compte de leur mandat.

## Quel est le rôle du CSA ?

Le CSA est obligatoirement consulté sur :

- les questions d'organisation et de conditions générales de travail,
- les organigrammes, ouverture ou fermeture de services,
- le budget de la préfecture,
- les effectifs,
- les travaux, l'achat de mobilier, de fournitures, etc,
- le fonctionnement, le règlement intérieur, les horaires variables,
- les questions d'hygiène et de sécurité,
- la mise en oeuvre du télétravail et de son suivi,
- la gestion des astreintes et des heures supplémentaires.

*C'est l'instance qui régit  
toute l'activité des services  
et de la vie de la préfecture, des  
sous-préfectures et du SGC*

Les SIDSICS au sein des SGC pour un statut SIC reconnu par le ministère de l'Intérieur :



## La défense du statut de la fonction publique

Quel est le rôle de la formation spécialisée au sein du CSA ?

FO a obtenu pour votre quotidien :

- ✓ Le maintien des examens professionnels
- ✓ La prise en charge de la protection sociale complémentaire
- ✓ L'allocation forfaitaire de télétravail
- ✓ La hausse de l'aide à la restauration collective
- ✓ Le forfait mobilité durable

FO poursuit ses revendications sur :

- ✓ La revalorisation du point d'indice, du CIA et de l'IFSE
- ✓ L'amélioration des conditions de travail face à la dématérialisation
- ✓ La défense du statut général des fonctionnaires (et particulièrement la garantie de l'emploi)
- ✓ Le rétablissement de la qualité du service public
- ✓ La préservation des droits à la retraite

La formation spécialisée contribue :

- à l'amélioration des conditions de travail (organisation, environnement physique, aménagement des postes et du temps de travail),
- à la prévention et à la protection de la santé physique et mentale des agents,
- au respect des règles de sécurité, par la visite régulière des locaux ou la réalisation d'enquêtes sur les accidents de service ou de travail.

Au sein de cette instance, vos représentants FO seront les acteurs de la prévention de votre santé et de votre sécurité au travail.

**Ensemble, avec FO, devenez acteur de votre quotidien !!**

Je vote pour un syndicat libre et moderne

Je vote FO



**FO** PRÉFECTURES ET DES SERVICES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



**2023** sera l'année du renouvellement des instances nationales et locales du dialogue social, des comités sociaux d'administration (ex CT et CHSCT) et les CAP pour les personnels des préfectures, des sous-préfectures et des SGC.

Pour défendre les intérêts collectifs de tous les personnels, notre syndicat a mobilisé son réseau de proximité de plus de 100 sections en métropole et en outre-mer. Nos priorités sont : la sécurité des personnels, la prévention de leur santé physique et mentale.

Par nos revendications issues des remontées de terrain, nous avons convaincu l'administration de mettre rapidement en place des dispositifs de travail allégé, des horaires décalés et surtout, la généralisation du télétravail pour ceux qui le souhaitent.

Ces deux dernières années furent marquées par la création d'une nouvelle structure, le Secrétariat Général Commun (Départemental en métropole). Une catastrophe annoncée...

Notre syndicat dénonce les conditions dans lesquelles travaillent actuellement nos collègues du SGC, auprès des élus, comme notamment auprès de Mme BRIQUET sénatrice rapporteur sur la réforme des SGC.

**FO a demandé et a obtenu un baromètre social. Par ailleurs, FO a aussi été la seule OS à proposer une expertise nationale sur le syndrome d'épuisement professionnel de tous les personnels et a réussi à le faire voter en CHSCT SP recueillant un vote favorable pour la désignation d'un expert.**

Le même constat vaut pour les mêmes missions des préfectures et des sous-préfectures : Etrangers, cabinet et communication

interministérielle, contrôle de légalité, multiplication des voyages officiels, CERT.

Ces missions sont assurées avec de moins en moins de titulaires, et de plus en plus de vacataires et par vos heures supplémentaires écrêtées.

Depuis des dizaines d'années, chaque restructuration au sein de l'Administration se termine par des fusions, des mutualisations et des externalisations. L'économie budgétaire sur le dos des fonctionnaires.

Que vous soyez fonctionnaires, contractuels, administratifs, techniques, sociaux ou de la filière SIC, en préfecture, en sous-préfectures, en SGC, de catégorie A, B ou C, notre syndicat vous représentera, vous défendra et sera toujours là.

Ensemble, revendiquons fort nos droits au sein de l'Administration Territoriale de l'Etat et poursuivons la défense du service public.

**DU 1<sup>ER</sup> au 8 DECEMBRE 2022,  
VOTONS TOUS  
et FAISONS VOTER pour FO**

Toujours à vos côtés, nous poursuivrons notre action dans tous les domaines avec la même ténacité, la même force, celle de la justice et du droit

Bien amicalement,  
Christine MAROT,  
Secrétaire générale.

**VOTEZ nombreux,  
VOTEZ FO, durablement  
POUR VOUS**

